

Perspectives

Mensuel – 21 mai 2019

FRANCE – Travail temporaire : Tendances à mi-mai

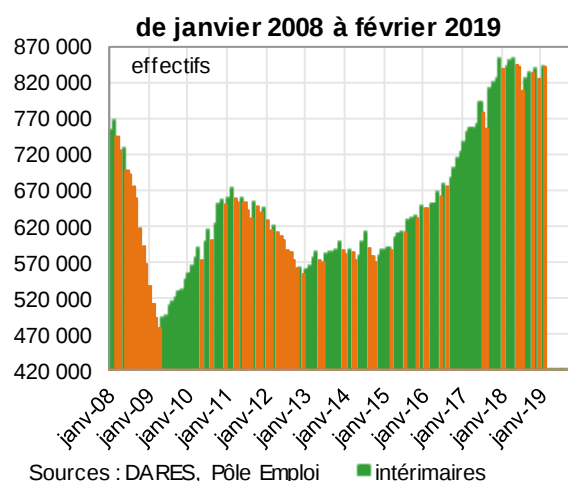
Synthèse

Historiquement, il existe une bonne corrélation entre les évolutions de l'activité économique et les effectifs de salariés intérimaires, tant en France que dans les principaux pays autorisant le travail temporaire. L'analyse des données montre que les évolutions de l'intérim devancent de quelques mois celles du PIB, tant dans les phases descendantes qu'ascendantes du cycle.

Dans ce contexte, une observation de l'évolution des effectifs intérimaires peut indiquer une orientation des tendances de l'activité économique, à défaut de permettre d'apprécier l'amplitude des évolutions.

Les données disponibles à la date de publication du présent bulletin mettent en évidence une accélération dans le mouvement de reprise engagé depuis le second semestre 2013. Le plafond des 650 000 ETP sur lequel butaient les effectifs intérimaires a été notablement enfoncé au T3-2016 pour crever la barre des 700 000 ETP. Les niveaux actuels dépassent les plus hauts de 2007. Longtemps résistant, et peut-être à cause des niveaux atteints, le moral des professionnels du secteur marque une baisse de régime depuis quelques mois traduisant des inquiétudes sur le potentiel de progression des prochains mois.

Population intérimaire en France



Sur ces dernières années, les effectifs mensuels de salariés intérimaires (en équivalent temps plein) ont largement reflété les évolutions de la conjoncture nationale. Depuis 2008, les effectifs ont atteint deux points bas : l'un en mars 2009, l'autre en octobre 2012. Entre ces deux points, le marché de l'intérim a connu un redémarrage progressif et quasi continu pour atteindre un pic en mars 2011, à un niveau néanmoins inférieur de 9% à celui des premiers mois de 2008.

Depuis le dernier point bas – soit depuis soixante-dix-sept mois – le marché a connu vingt-sept mois de baisse et cinquante mois de progression. À fin février 2019, les effectifs s'élevaient à 841 600 intérimaires, soit un niveau supérieur de 0,4% à celui de novembre dernier et supérieur de 49,8% aux effectifs d'octobre 2012 (dernier point bas). Sur les trois derniers mois, on dénombre deux mois de baisse.

Tendances à mi-mai 2019

Effectifs intérimaires

En France, le volant intérimaire représente 3,5% de la population salariée du secteur concurrentiel.

Sur ces dernières années, les effectifs mensuels de salariés intérimaires (en équivalent temps plein - ETP) ont largement reflété les évolutions de la conjoncture nationale. Le point bas atteint en mars 2009 est inférieur de 35% aux effectifs de début 2008, suite à une baisse continue sur cette période.

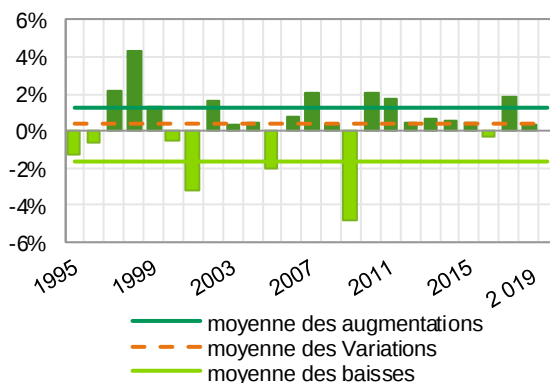
Le marché de l'intérim connaît ensuite un redémarrage progressif et quasi continu pour atteindre un pic en mars 2011, à un niveau néanmoins inférieur de 9% à celui des premiers mois de 2008. Un mouvement de repli s'engage ensuite jusqu'en octobre 2012, qui constitue un nouveau point bas inférieur de 17% aux effectifs de mars 2011.

Depuis le dernier point bas – soit depuis soixante-dix-sept mois – le marché a connu vingt-sept mois de baisse et cinquante mois de progression. À fin février 2019, les effectifs s'élevaient à 841 600 intérimaires, soit un niveau supérieur de 0,4% à celui de novembre dernier et supérieur de 49,8% aux effectifs d'octobre 2012 (dernier point bas). Sur les trois derniers mois, on dénombre deux mois de baisse.

À noter que février apparaît comme un mois plutôt favorable pour l'intérim. Ainsi depuis la constitution de la série par Pôle emploi en janvier 1995, les effectifs intérimaires de février ont été supérieurs à ceux de janvier dans 71% des cas. La stabilité (-0,1%) observée en février dernier est inférieure en amplitude à la moyenne des baisses observées sur les mois de février de la période 1995-2018.

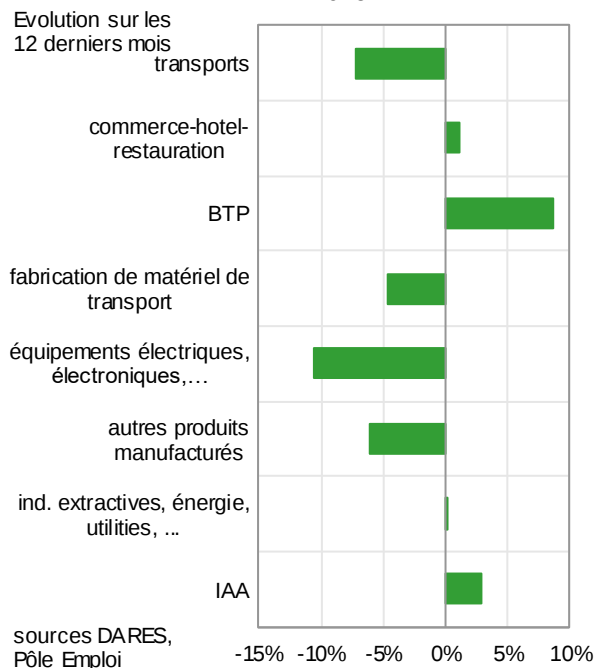
Le marché a d'abord rebondi mollement après le creux d'octobre 2012. Le redressement s'est ensuite renforcé pour s'accélérer depuis le second semestre de l'année 2016. Mais compte tenu des niveaux atteints, la dernière enquête de confiance des chefs d'entreprise du travail temporaire pour l'activité des prochains mois se situe en zone incertaine marquant une inquiétude.

1995-2019 : variations des effectifs en février



Sources : DARES, Pôle Emploi

Effectifs Intérimaires février 2018-2019



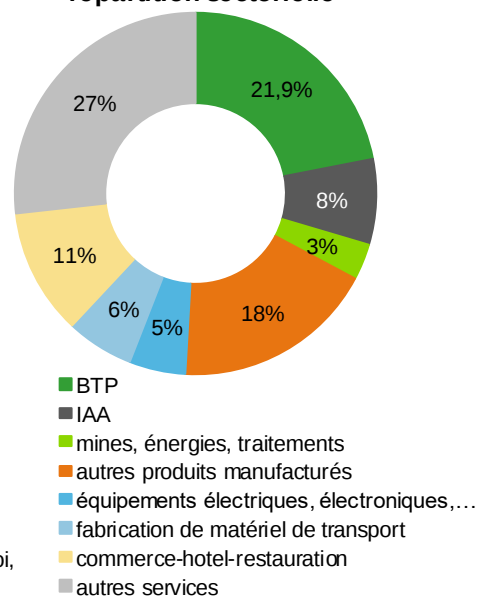
Tendances sectorielles

L'écart entre les effectifs intérimaires employés par l'industrie et ceux du secteur tertiaire se détend depuis le second semestre 2011. L'écart observé à fin février 2019 se situe sur des niveaux proches de ceux constatés en novembre 2016 et en juin 2017.

Les segments industriels sont diversement affectés. Depuis le rebond d'avril 2009, l'essentiel de l'augmentation des effectifs intérimaires constatée dans l'industrie (+84,7%, +153 573 intérimaires) a été absorbé par le segment des produits manufacturés (48,5% des intérimaires), celui des équipements électriques (11,4%) et celui du matériel de transport (21,7%), ces secteurs ayant été très pénalisés durant la phase de repli (mars 2008-2009). Dans le même temps, les effectifs absorbés par le secteur du BTP ont progressé plus modérément (+67,6%). La progression dans les services (+86,9%) devance celle observée dans l'industrie.

En termes de variation mensuelle des effectifs : dans l'industrie, les fabricants de matériel de transport (2,2%) se distinguent favorablement, à l'inverse les "utilities" (-2,6%) connaissent un repli ; le BTP se replie ; le secteur des services divers se détache au sein du tertiaire qui est moins affecté que l'industrie.

Effectifs Intérimaires en février 2019 :
répartition sectorielle



2019 vs 2018	emplois intérimaires fév-2018*	emplois intérimaires fév-2019	variation 12 mois	emplois intérimaires jan-19*	variation mensuelle
Emplois intérimaires	840 000	841 600	+0,2%	837 500	+0,5%
Industrie	350 280	335 798	-4,1%	333 325	+0,7%
dont					
IAA	62 160	63 962	+2,9%	62 813	+1,8%
ind. extractives, énergie, utilities, ...	26 880	26 931	+0,2%	27 638	-2,6%
autres produits manufacturés	161 280	151 488	-6,1%	150 750	+0,5%
équipements électriques, électroniques, ...	47 040	42 080	-10,5%	41 875	+0,5%
fabrication de matériel de transport	52 920	50 496	-4,6%	49 413	+2,2%
BTP	168 840	183 469	+8,7%	184 250	-0,4%
Tertiaire	317 520	318 125	+0,2%	315 738	+0,8%
dont					
commerce-hotel-restauration	93 240	94 259	+1,1%	95 475	-1,3%
transports	112 560	104 358	-7,3%	103 013	+1,3%
autres	111 720	119 507	+7,0%	117 250	+1,9%

Sources : Pôle Emploi, DARES

* éléments recalculés

Tendances régionales

On constate des évolutions notables dans l'évolution de la demande par bassin d'emploi. Depuis le point bas de mars 2009, la progression des effectifs a concerné pour 67% les sept régions identifiées (64% des effectifs). Parmi les régions identifiées, l'Ile-de-France, les Pays de la Loire et la région Rhône-Alpes ont absorbé pour plus de 56% des effectifs regagnés, les replis les plus importants étant observés dans les régions Pays de la Loire et Centre - Val de Loire.

En termes de variation mensuelle des effectifs, les régions Bretagne et Hauts-de-France progressent notablement, tandis que les régions Sud et Rhône Alpes/Auvergne reculent significativement.

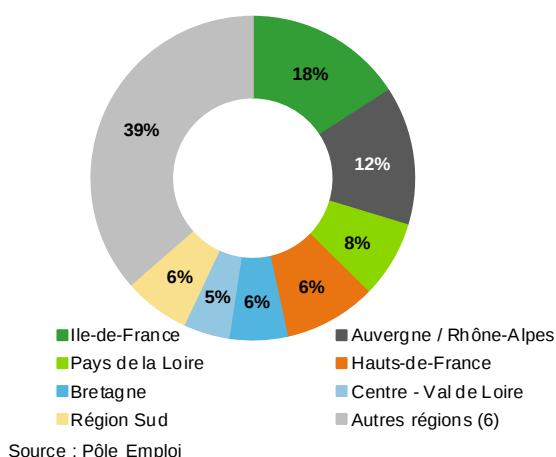
2019 vs 2018	emplois intérimaires fév-2018*	emplois intérimaires fév-2019	variation 12mois	emplois intérimaires jan-19*	variation mensuelle †
Emplois intérimaires	840 000	841 600	+0,2%	837 500	+0,5%
Ile-de-France	131 040	133 814	+2,1%	132 325	+1,1%
Auvergne / Rhône-Alpes	115 080	116 141	+0,9%	118 925	-2,3%
Pays de la Loire	68 880	64 803	-5,9%	63 650	+1,8%
Hauts-de-France	76 440	77 427	+1,3%	74 538	+3,9%
Bretagne	47 040	48 813	+3,8%	46 900	+4,1%
Centre - Val de Loire	40 320	38 714	-4,0%	37 688	+2,7%
Région Sud	53 760	55 546	+3,3%	56 950	-2,5%
Autres régions (6)	307 440	306 342	-0,4%	306 525	-0,1%

Sources : Pôle Emploi, DARES

* éléments recalculés

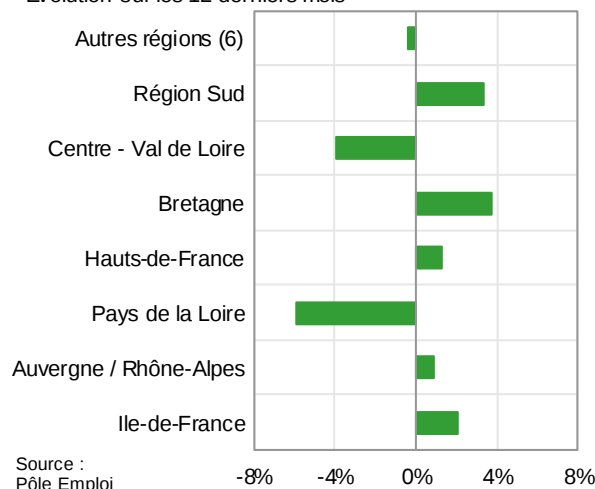
† provisoire Pôle Emploi

Effectifs Intérimaires en février
2019 : répartition géographique



Effectifs Intérimaires février 2018-2019

Evolution sur les 12 derniers mois



Approche macro-économique

Historiquement, il existe une bonne corrélation entre les évolutions du PIB et des effectifs intérimaires, tant en France que dans les principaux pays autorisant le travail temporaire. L'analyse des données montre que les évolutions de l'intérim devançant de quelques mois celles du PIB, tant dans les phases descendantes qu'ascendantes du cycle.

Dans ce contexte, une observation de l'évolution des effectifs intérimaires peut indiquer une orientation des tendances de l'activité économique, à défaut de permettre d'apprécier l'amplitude des évolutions.

La baisse notable de l'activité intérimaire en 2008 constituait le signal fort d'un ralentissement économique appelé à se prolonger en 2009.

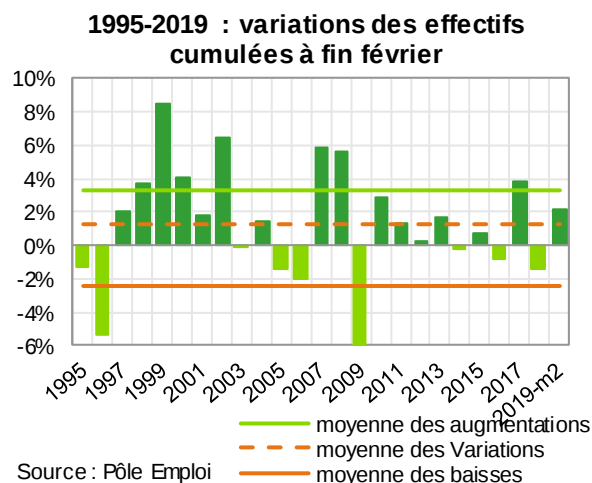
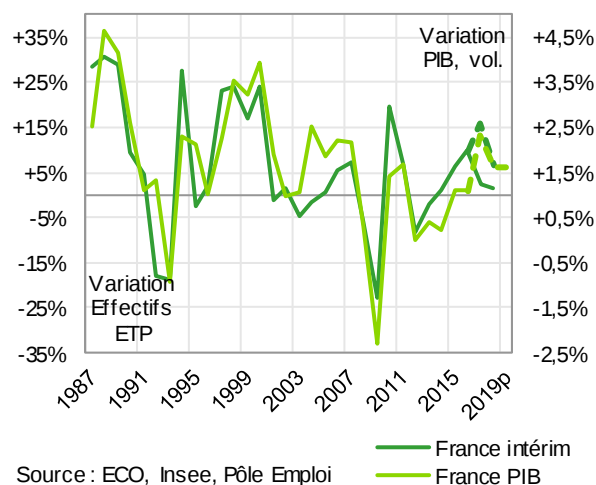
En 2010, la croissance des effectifs intérimaires s'est élevée à 20,1% en année pleine, ce changement d'inflexion confirmant le retournement de tendance de 2010. En 2011, la croissance des effectifs intérimaires s'élève à 6,6% en année pleine, compte tenu d'un mois de décembre en retrait sur celui de novembre.

Pour l'ensemble de l'année 2014, nos économistes (ECO) ont constaté une activité économique timide (+0,2%) dans la ligne de 2013, ce que reflète la progression très modérée des effectifs intérimaires.

Après une progression de l'activité économique voisine de 2,3% en 2017, nos économistes tablent sur une progression de 1,6% pour 2018 ainsi que pour 2019. Ce scénario conduit à envisager un infléchissement du rebond des effectifs intérimaires observé durant les années 2017-2018.

Dans l'hypothèse d'une stabilisation des volumes du reste de l'année sur les niveaux de février, l'ensemble de l'année 2019 s'inscrirait en progression de 0,7% par rapport à l'année 2018.

Si l'on observe les performances cumulées du secteur à fin février des années de la période 1995-2018, neuf exercices ont enregistré des baisses et quinze exercices ont enregistré des progressions (dont quatre années de baisse entre 2008 et 2018). A fin février 2019, l'évolution cumulée sur l'année correspond à une hausse (2,1%) qui se compare défavorablement à la hausse (3,9%) constatée à fin février 2018.



Marché du travail

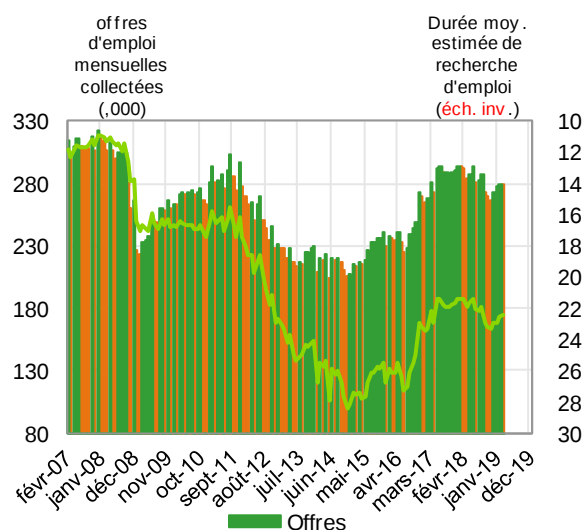
Après avoir connu un niveau stable voisin de 300 000 offres d'emploi mensuelles collectées jusqu'à la fin du premier semestre 2008, le marché de l'emploi a décroché pour se stabiliser sur un palier inférieur de -19% avant de connaître une timide embellie au début de l'année 2011. Parallèlement, le ratio entre le nombre d'offres mensuelles et les effectifs mensuels sans emploi ⁽¹⁾ – soit donc la durée théorique pour atteindre le plein emploi – s'est notablement détérioré passant de 12 mois en 2007 à près de 18 mois à fin 2010.

À fin mars 2019, on dénombrait 284 200 offres collectées, soit une hausse de 6,8% par rapport au plus bas de l'année 2018 atteint en novembre dernier et une hausse de 2,5% par rapport au début de l'année 2018.

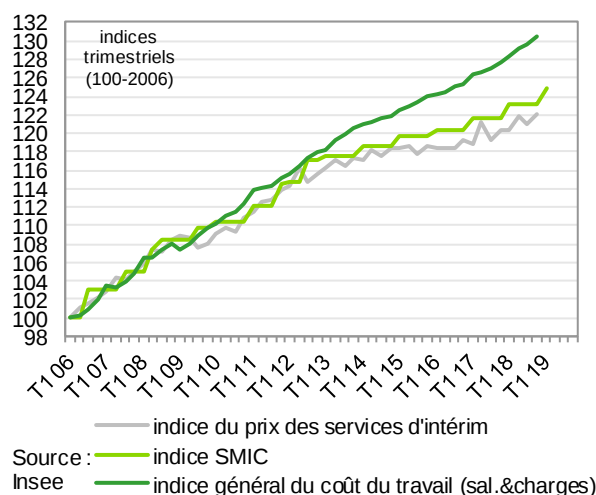
Depuis 2005, le niveau de prix des services d'intérim a progressé à un rythme annuel moyen de 2,1% qui recouvre une phase de relative stabilité entre le troisième trimestre 2008 et le troisième trimestre 2009.

L'indice général du coût du travail (salaires & charges) a évolué à un rythme annuel moyen de +2,7%. L'écart de progression entre les deux indices reflète – entre autres – l'impact des aides Fillon et réductions de charges sur les bas salaires à compter de 2009.

Parallèlement, le SMIC mensuel a progressé de +2,3% par an sur la période 2006-2014. La revalorisation contractuelle de début d'année s'est élevée à +1% en 2015, à +0,6% en 2016, à +0,93% en 2017, à +1,24% en 2018 et à +1,5% en janvier 2019.



Sources : Dares, P.emploi ratio Chercheurs d'emploi/offres mensuelles (mois) éch.Dr.



⁽¹⁾ Les catégories – classées de A à E – recouvrent l'ensemble des chercheurs d'emploi : des demandeurs sans emploi (catégorie A) aux chercheurs en activité (catégorie E).

Entreprises de travail temporaire

Le solde de l'opinion mensuel des chefs des entreprises de Travail Temporaire sur les perspectives d'activité s'est notablement redressé sur l'année 2013, avant de retomber significativement en fin d'année.

L'année 2016 a enregistré dès le premier trimestre 2016 un redressement notable et significatif de l'opinion qui s'est retourné au second semestre. **À fin avril 2019**, l'indice de confiance pour l'activité des trois prochains mois se situe dans une zone d'incertitude favorable. Relevons que le solde s'est amélioré de neuf points par rapport au mois précédent, soit une amélioration demandant à être confirmée. Par rapport au mois de février dernier (trois mois), le solde s'est amélioré de dix points.

Pour ce qui concerne les anticipations d'évolutions tarifaires, l'indice de confiance se situe dans une zone d'incertitude défavorable. Relevons que le solde s'est dégradé de six points par rapport au mois précédent, soit une modeste détérioration.

Au total, l'année 2018 s'est achevée sur un sentiment plutôt favorable au regard des réalisations de fin d'année, proches des plus hauts de 2007. Les premiers mois de l'année 2019 ont ouvert sur une note défavorable.

Sur la période 2000-2007, le CA des affaires de travail temporaire a progressé à un rythme régulier voisin de +3,7% annuels pour atteindre un plateau en 2007 et 2008.

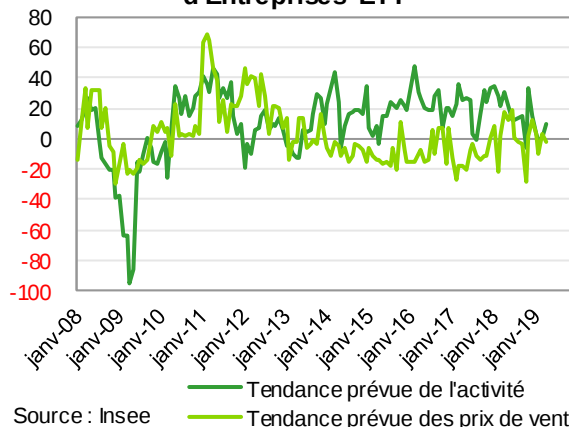
Conséquence de la crise, le secteur voit son activité s'effondrer de -23% en 2009 pour retrouver un volume d'affaires voisin de celui de 2000. En 2010, l'activité retrouve les niveaux de 2004, progressant de +7,1%.

En 2011, le volume d'affaires a progressé de +15% par rapport à 2010, se situant en retrait d'environ 4% sur les niveaux observés en 2007 et 2008. Cette amélioration correspond en grande partie à des augmentations tarifaires passées durant l'été, à partir de mai, et sans doute aussi à quelques effets de mix, les effectifs ETP (l'effet volume) n'ayant progressé que de 6,6% en 2011.

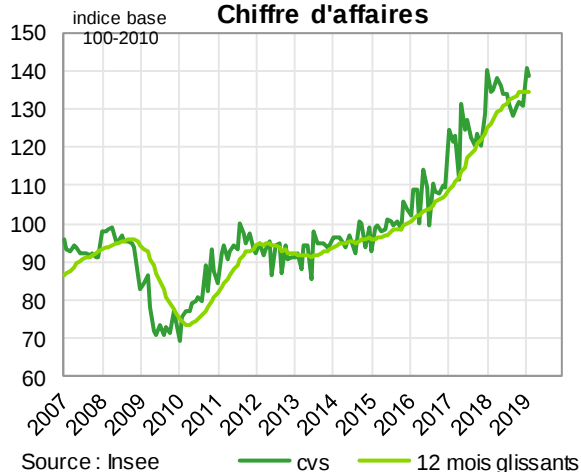
Sur les deux premiers mois de l'année 2019, le CA moyen est supérieur de 1,7% à celui de la période 2018 comparable. Cette évolution résulte d'un effet mix-prix défavorable et d'effectifs en progression (12,9%) par rapport à ceux des deux premiers mois de 2018.

Le bureau d'études Xerfi publie depuis 2009 un **indicateur prévisionnel du risque de défaillances** d'entreprises de formats PME et ETI pour plus d'une centaine de secteurs. **Dans le cas du travail temporaire**, le secteur a évolué jusqu'en 2012 dans une zone de risque moyen avant de décélérer notablement. Pour le moyen terme, le degré de risque resterait significativement contenu.

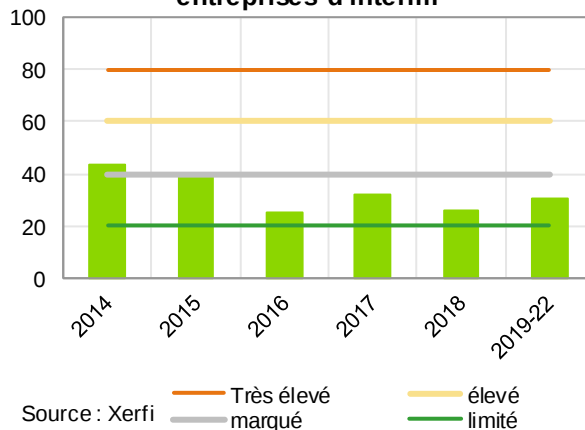
Solde d'opinion des Chefs d'Entreprises ETT



Chiffre d'affaires



Baromètre de risque Xerfi : entreprises d'intérim



Achévé de rédiger le 17 mai 2019

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
17/05/2019	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
14/05/2019	<u>France – Immobilier résidentiel : évolutions récentes et perspectives 2019-2020</u>	France, immobilier
10/05/2019	<u>France – Scénario 2019-2020 : 2019, un pouvoir d'achat plus dynamique</u>	France
10/05/2019	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
02/05/2019	<u>Espagne – Enjeux politiques : une victoire pour la gauche</u>	Espagne
30/04/2019	<u>France – Enjeux politiques : réponse au grand débat</u>	France
24/04/2019	<u>Allemagne – Scénario 2019-2020 : un ralentissement plus marqué de la croissance</u>	Allemagne
23/04/2019	<u>Espagne - Enjeux politiques : l'élection de tous les possibles</u>	Espagne
12/04/2019	<u>Monde – Scénario macro-économique 2019-2020 : prévenir plutôt que guérir</u>	Monde, scénario
12/04/2019	<u>Monde – Scénario macro-économique 2019-2020 : prévisions économiques et financières</u>	Monde, prévisions
02/04/2019	<u>Webzine Innovation Santé – Numéro #2 : Diabète, Blockchain, IA & l'actualité des start-up</u>	Sectoriel

Crédit Agricole S.A. — Pôle des Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Bernard Monsigny

Documentation : Saadia Moussanif - **Statistiques :** Robin Mourier

Réalisation & Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Intranet : <https://intraneteis.ca-sa.adsi.credit-agricole.fr/>

Internet : <http://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur l'App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google store

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Le Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.